



Occitanie
Biodiversité
Agence régionale



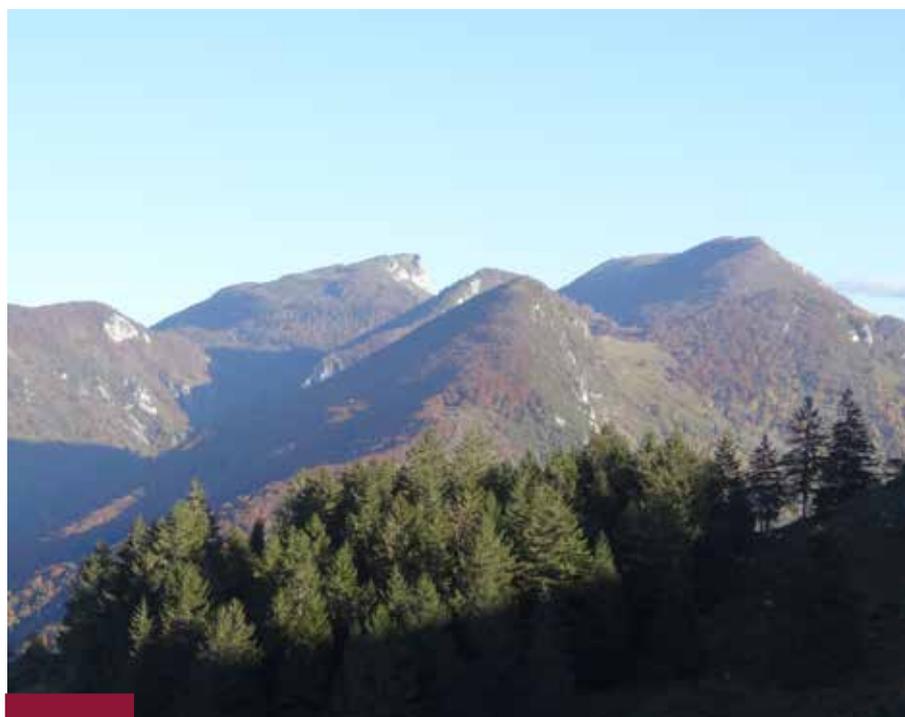
RAPPORT D'ACTIVITÉ



ARB Occitanie,
au service de la biodiversité
et de ses acteurs

2020

SOMMAIRE



01

L'AGENCE

p.7

La coopération, fondement
du fonctionnement de l'ARB Occitanie

p. 8

Une équipe renforcée avec l'arrivée de nouveaux
projets

p.11



Crédits photographiques: S. Baudouin-SMCG // ARB Occitanie// Bruno Ferrari- OFB// Thomas Gendre-OFB//Michel Bartoli// Marc Cheylan// IFREMER

Editeur : ARB Occitanie – Hôtel de Région – 201 avenue de la Pompi gnane – 34064 Montpellier Cedex 02

Directeur de la publication : Simon Woodsworth

Directrice de l'édition : Bénédicte Goffre



02

LES MISSIONS

p.13

PARTIE 1 //

Valorisation de la connaissance
et mobilisation citoyenne

p.15

PARTIE 2 //

Mise en réseau des acteurs

p.23

PARTIE 3 //

Accompagnement des
porteurs de projets

p.29

LEVIERS D' ACTIONS TRANSVERSAUX

p.40

LE BILAN FINANCIER

p.42



2020 devait être l'année internationale de la biodiversité, elle fut une année où l'Humanité a subi une crise qui a questionné son modèle de développement. Cette onde de choc doit nous interroger collectivement sur nos modèles de production et de consommation, sur la prédation en excès des ressources naturelles.

Nous sommes persuadés que nous avons, à travers l'ARB, certaines clés pour répondre à cette situation, de manière locale, de manière concrète, avec les acteurs du territoire.

Paradoxalement peut-être, cette année fut aussi celle de la montée en puissance de notre établissement public. Comme pour conjurer le sort, alors que l'on aurait pu redouter une limitation importante des dynamiques de collaboration, c'est tout l'inverse qui s'est passé : ce constat doit nous rappeler que la coopération est un mode de faire absolument fondateur et particulièrement porteur pour travailler sur la préservation de la biodiversité.

Je voudrais souligner et saluer l'investissement sans relâche de l'équipe de l'ARB durant cette année perturbée. Dans ce contexte d'ébranlement de bon nombre de nos certitudes sociétales et modes de faire institutionnels ou professionnels, les résultats obtenus qui vous sont présentés dans ce rapport (de nombreux nouveaux TEN en région, un programme lancé sur la mobilisation citoyenne, un nombre décuplé de porteurs de projet accompagnés, etc.) sont autant de démonstrations du bien-fondé de notre approche et de la valeur-ajoutée de notre activité.

A l'heure où ces lignes sont écrites, le monde de demain n'est pas (encore) arrivé : la situation sanitaire contraint encore largement notre quotidien à tous, comme il influe encore sur la forme de nos activités. La remise en question de nos modes de vie n'est que partielle, mais l'évolution des pratiques doit absolument être soutenue et accompagnée pour préserver notre patrimoine naturel. Notre mobilisation reste donc sans faille et notre détermination à agir concrètement au service des acteurs et des territoires d'Occitanie n'a d'égal que la certitude que nous pouvons faire partie de la solution.

Simon Woodsworth
Directeur de l'ARB Occitanie



L'AGENCE

UN OUTIL CONÇU PAR LES ACTEURS
ET POUR LES ACTEURS DE LA
BIODIVERSITÉ

La coopération, fondement du fonctionnement de l'ARB Occitanie

Malgré le contexte de crise sanitaire qui a largement modifié le fonctionnement de l'agence, l'ARB a su maintenir les échanges et les interactions avec ses instances de gouvernances, véritables socles de coopération et de collaboration entre les acteurs du territoire.



**C'EST AINSI QUE LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION S'EST
RÉUNI À 2 REPRISES :**

 **Le 29 septembre**
à Narbonne

 **Le 16 décembre**
en visio

Conseil d'administration

Trois temps d'échanges avec les membres du Conseil d'administration ont pu être maintenus au cours de l'année 2020, un premier temps dans un format dématérialisé au mois de juin, un deuxième en présentiel au mois de septembre et enfin un dernier au mois décembre par visioconférence.

Ces échanges ont permis d'une part de consolider le fonctionnement opérationnel de l'agence (budget, règlements intérieur, tableau des emplois, etc.) mais également d'alimenter les débats entre les administrateurs, tout particulièrement à l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaires. La feuille de route pour l'année 2021 a ainsi pu être validée en fin d'année.



Comité d'orientation

Bien que le Comité d'orientation n'ait pas pu être réuni au cours du premier semestre 2020 en raison de la crise sanitaire, un temps d'échange sur une journée entière a pu être organisé début septembre.

Cette journée a permis à l'ensemble des acteurs de la biodiversité en Occitanie de se retrouver et de partager leurs expériences et ressentis sur la crise sanitaire afin d'en tirer les conséquences et enseignements à prendre en compte dans les orientations futures de l'agence. Ce temps a été mis à contribution pour faire le point sur les leviers institutionnels existants en région pour faire face à ces enjeux, qui prennent avec la crise sanitaire une ampleur nouvelle.

Les membres du Comité d'orientation ont été invités à s'exprimer sur les missions en cours et futures de l'ARB à travers l'organisation de 5 ateliers thématiques, reprenant les principaux domaines d'activités de l'agence : la valorisation de la connaissance, la mo-

bilisation citoyenne, la mise en réseau des acteurs, l'accompagnement des collectivités et l'accompagnement des socio-professionnels. Après débats, les propositions ont ensuite été intégrées à la feuille de route 2021 de l'agence.

Le Comité d'orientation a ainsi pu pleinement jouer son rôle d'orientation stratégique des activités de l'ARB, et éclairer les décisions du Conseil d'administration.

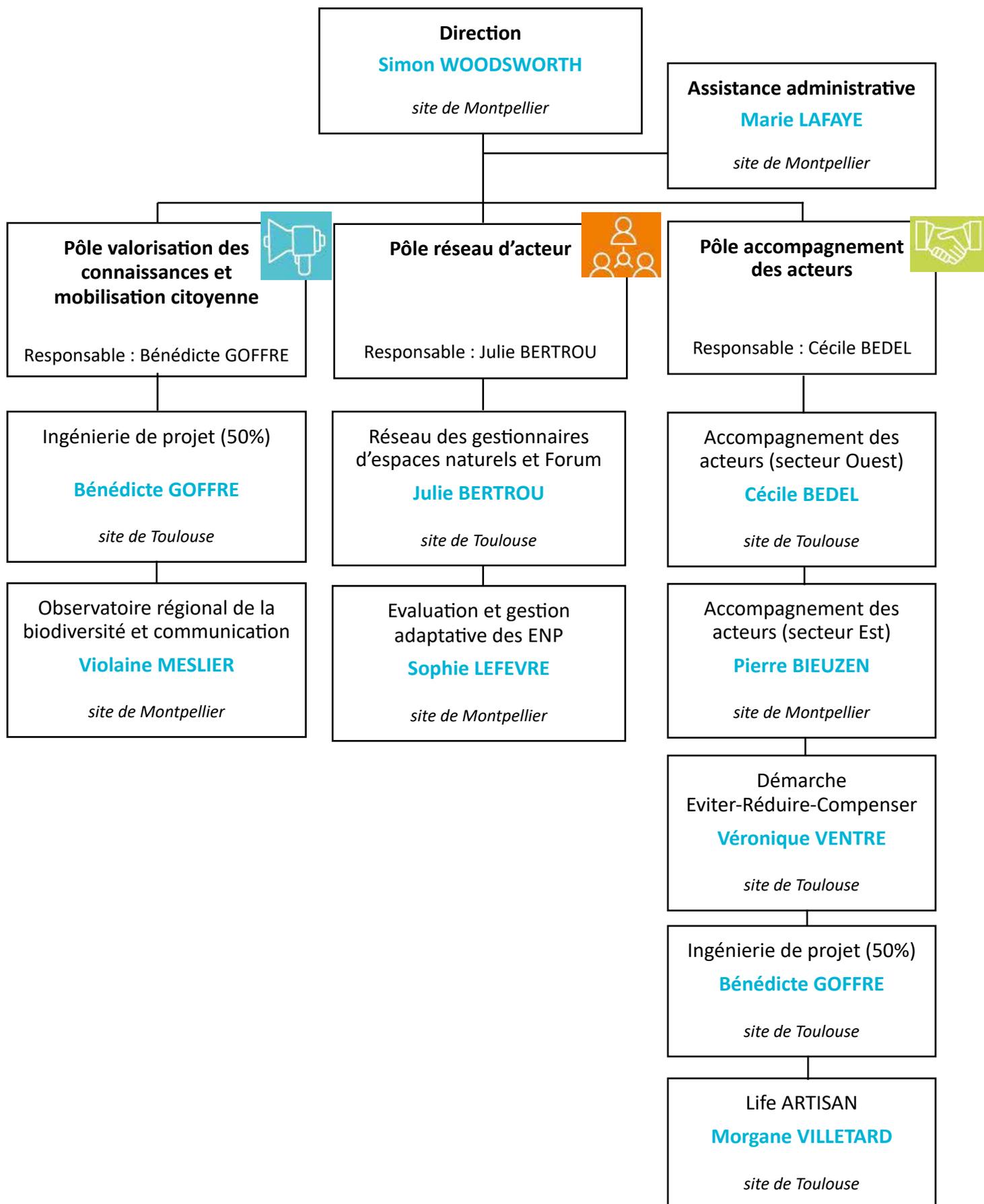
Enfin, un nouvel acteur régional a rejoint en 2020 le Comité d'orientation de l'ARB Occitanie, GRAINE Occitanie, qui fédère près de 250 associations œuvrant dans l'éducation à l'environnement et au développement durable.



LE COMITÉ D'ORIENTATION
S'EST ÉGALEMENT RÉUNI :

le 10 septembre
à Lézignan-Corbières

L'organigramme de l'ARB Occitanie





Deux agents sont venus renforcer l'équipe de l'ARB Occitanie (de gauche à droite) : Sophie Lefèvre et Morgane Villetard.

Une équipe renforcée avec l'arrivée de nouveaux projets

L'équipe de l'ARB Occitanie s'est enrichie au cours de l'année 2020 avec l'arrivée de deux agents, chargés spécifiquement de la mise en œuvre en région de deux projets initiés et pilotés au niveau national par l'Office Français de la Biodiversité.

- Sophie Lefèvre a rejoint l'agence en mars pour mettre en œuvre le projet « gestion adaptative des aires protégées ». Il s'agit à travers ce projet de caractériser les enjeux auxquels doivent répondre les aires protégées, élaborer un dispositif de suivi et d'évaluation et assurer une articulation avec les politiques publiques relatives à la biodiversité, à l'eau et à l'aménagement du territoire en région.

- Morgane Villetard a pris ses fonctions en septembre en tant qu'animatrice régionale du projet Life intégré ARTISAN (Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation basée sur la Nature) en Occitanie. Elle a notamment en charge d'animer un réseau régional d'acteurs, de capitaliser et partager les connaissances issues des expérimentations et du travail des 29 partenaires du projet ainsi que d'accompagner les territoires souhaitant mettre en œuvre des SAFN.



LES MISSIONS

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ : UN OUTIL OPÉRATIONNEL POUR
RENFORCER L'ACTION PUBLIQUE EN OCCITANIE





PILIER

1

Valorisation

de la connaissance
et mobilisation
citoyenne

01// L'Observatoire Régional de la Biodiversité

Après une première année destinée à construire la gouvernance de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) Occitanie, 2020 a constitué l'année de sa mise en œuvre opérationnelle.

Elle s'est traduite par :

- la validation et la mise en œuvre de la gouvernance de l'ORB,
- le démarrage des travaux de production des indicateurs,
- la participation aux réseaux de la connaissance.

Mise en route de la gouvernance de l'ORB

- **Le déploiement de la charte de fonctionnement de l'ORB**

Dans un souci de clarification de la gouvernance de l'ORB et de son organisation, une charte de fonctionnement a été élaborée. Elle définit ainsi les objectifs de l'ORB, ses missions, identifie et décrit les différents organes de fonctionnement ainsi que les engagements des parties.

Cette charte offre la possibilité à n'importe quel organisme ou collectivité de participer aux travaux de l'observatoire par le biais d'une adhésion.

En fin d'année ce sont deux collectivités et une association qui ont adhéré à la charte de fonctionnement de l'ORB. La liste des adhérents devrait progressivement s'allonger pour intégrer les acteurs déjà impliqués dans l'ORB. Pour rappel, l'ARB Occitanie est entourée de 70 structures privées ou publiques, réunies au sein du groupe-projet « Connaitre et valoriser la biodiversité ».

La poursuite des chantiers en groupe de travail

- **Articulation entre le SINP régional, les animateurs de pôles taxonomiques et l'ORB**

Pour établir les indicateurs de la biodiversité, l'ORB s'appuie sur le Système d'Information de la Nature et des Paysages (SINP) régional, animé par la DREAL Occitanie en lien avec les animateurs de pôles que sont :

- Le Conservatoire d'espèces naturels d'Occitanie

et l'OPIE pour le pôle Invertébrés

- Nature en Occitanie et le Groupe Chiroptères Languedoc Roussillon pour le pôle Mammifères
- Le collectif Faune Occitanie pour le pôle Oiseaux
- L'Association Régionale de Pêche Occitanie pour le pôle Poissons, écrevisses d'eau douce
- Nature en Occitanie et le CEFÉ CNRS pour le pôle Amphibiens-Reptiles
- Le Conservatoire botanique national Pyrénées et Midi Pyrénées et le Conservatoire botanique national Méditerranée Corse pour le pôle Flore.

Un travail d'articulation nécessaire entre le SINP et l'ORB a été réalisé notamment pour définir les conditions de transmission des données naturalistes. Une rencontre avec chaque structure animatrice de pôle du SINP a ainsi été réalisée au cours de l'année 2020.

Ces rencontres ont été complétées par des échanges bilatéraux afin de définir les modalités ainsi que la répartition du travail entre les animateurs de pôles taxonomiques et les agents de l'ARB.

- **Les premiers indicateurs élaborés au sein du Groupe de travail « les chiffres clés de la biodiversité »**

Sur la base de la liste d'indicateurs identifiés par le groupe de travail, l'ORB s'est lancé dans un premier temps dans la construction d'indicateurs transversaux concernant à la fois des facteurs de pression sur la biodiversité mais également des éléments de réponse.

Ce sont ainsi 11 indicateurs qui ont été calculés.

MISSION // PILIER 1 // Valorisation de la connaissance et mobilisation citoyenne

lés dont 6 analysés à travers l'élaboration d'une fiche-indicateur. Il s'agit d'indicateurs transversaux mettant en lumière des pressions telles que l'évolution démographique, les principaux milieux détruits par artificialisation, des indicateurs d'état apportant des informations sur la situation actuelle vis-à-vis de l'occupation du sol, l'état écologique des masses d'eau de surface ou encore des indicateurs destinés à connaître les actions menées sur le territoire visant à lutter contre l'érosion de la biodiversité, tels que la proportion de surfaces des aires protégées ou l'amélioration de la connaissance.

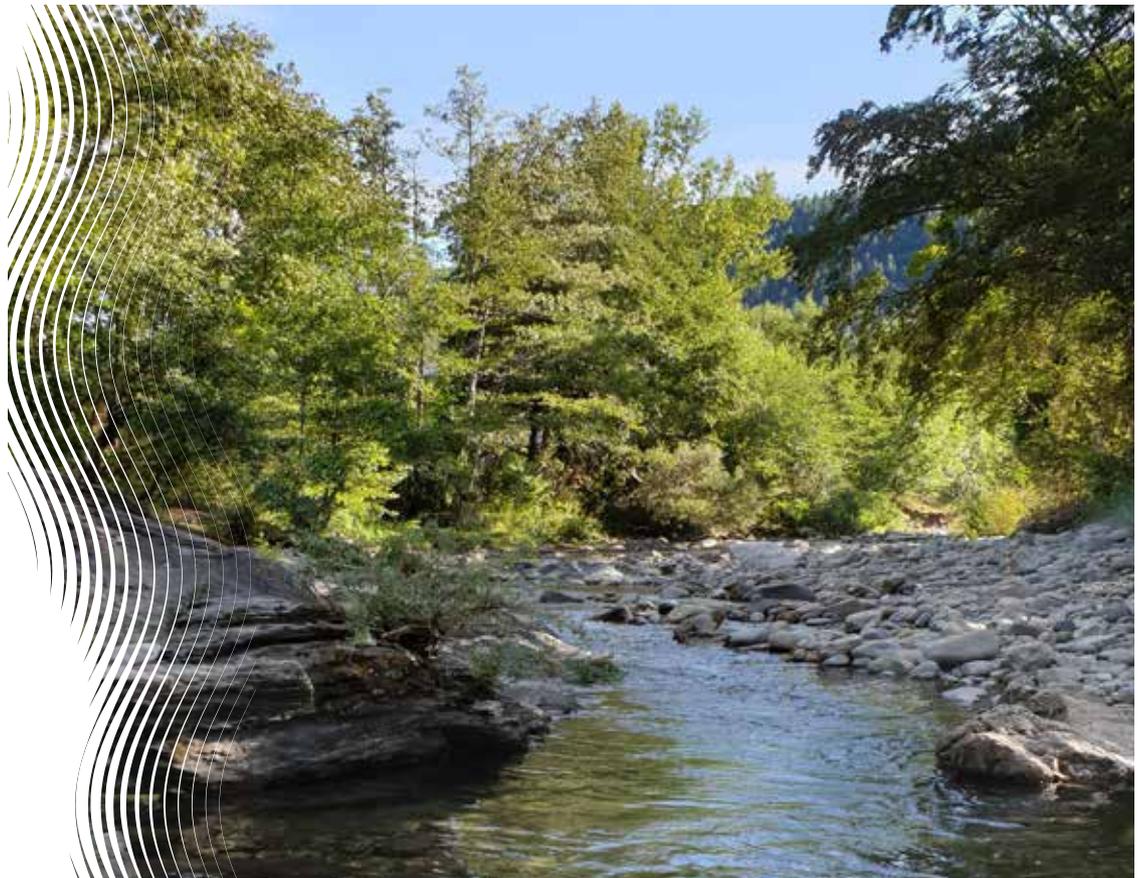
Chaque fiche réalisée est soumise au groupe de travail pour avis. Des experts de la thématique sont également consultés pour vérifier et valider l'analyse des résultats. La diffusion n'est effective qu'après la validation finale du groupe de travail.

Dans un second temps, en étroite collaboration avec les animateurs de pôle SINP, des indicateurs liés aux données naturalistes ont été définis. Il s'agit de réaliser un état des lieux pour chaque groupe taxonomique et de mettre à disposition des informations chiffrées de la faune et la flore en Occitanie. A partir des requêtes effectuées sur la base de

données SINP, l'ORB a mis à disposition de chaque animateur de pôle, les premiers résultats servant de base à l'analyse réalisée par des experts naturalistes. La finalisation de ces fiches est prévue pour début 2021.

Afin de faciliter les échanges avec les membres du groupe de travail, l'ARB a déployé un outil collaboratif, sous forme d'une plateforme en ligne, sur lequel tous les indicateurs en cours de production ou produits sont déposés. Chaque membre peut ainsi à sa convenance émettre des remarques, poser des questions ou faire des recommandations relatives aux indicateurs en cours d'élaboration.

L'ORB en tant qu'outil opérationnel participe également à l'évaluation des politiques publiques, au premier rang desquelles figure la Stratégie régionale pour la Biodiversité (SrB). Ainsi, un travail d'articulation est régulièrement réalisé entre l'ARB et les services de la Région afin de s'assurer de la cohérence et la pertinence des indicateurs pour le suivi et l'évaluation de la SrB.



- **La construction des outils de communication de l'ORB**

Outil à destination des élus et du grand public, l'ORB a pour objectif d'apporter des informations synthétisées et claires sur la biodiversité. Cette communication est d'autant plus nécessaire depuis la fusion des régions afin d'améliorer l'appropriation de ce vaste territoire qu'est l'Occitanie. Dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie régionale de la Biodiversité (SrB), un diagnostic largement concerté a permis de poser les bases d'une vision partagée des milieux naturels en Occitanie.

Afin de valoriser ce travail et donner une première vision de l'état de la biodiversité en Occitanie, l'ORB a souhaité réaliser un outil de communication grand public dressant le panorama des milieux naturels en Occitanie à partir des éléments issus du diagnostic de la SrB. Cette première publication, pensée dans le cadre d'une collection, propose un tour d'horizon des différents milieux présents et de certaines espèces caractéristiques. Initialement prévue pour être diffusée au moment du Congrès mondial de la Nature, cette publication a été repoussée en raison de la crise du COVID. Elle sera disponible courant 2021 sur le site internet de l'ARB.

L'ORB a également travaillé sur un second ou-

til de communication en lien étroit avec le panorama des milieux naturels : un poster présentant « La biodiversité en Occitanie ». Destiné à être affiché dans des lieux d'accueil du public (parcs naturels régionaux, maison de réserve naturelle, office du tourisme, etc.), ce second support offre une vision d'ensemble de la région en mettant en valeur les liens habitats-espèces et les enjeux de préservation qui leur sont liés. Le document sera également finalisé et diffusé courant 2021.

Enfin tous les indicateurs produits par l'ORB seront valorisés à travers l'élaboration d'une fiche-indicateur. Chaque fiche présentera le ou les objectifs de l'indicateur, le contexte régional ou national, les résultats et leur interprétation ainsi que toutes les données nécessaires à la construction de l'indicateur. Une fois validées par le groupe de travail, les fiches seront accessibles sur le site internet de l'ARB. Leur diffusion est prévue au fur et à mesure de la validation de chaque indicateur.



- **Vers une prise en compte de la biodiversité marine**

Le premier groupe de travail intitulé « les chiffres clés de la biodiversité » ne traite pas les aspects liés aux écosystèmes marins. L'objectif pour l'ORB est donc d'aborder la question de la biodiversité marine à travers la création d'un nouveau groupe de travail dédié à cette thématique.

L'année 2020 a donc été l'occasion de premiers échanges avec quelques acteurs des milieux marins : Unité mixte de recherche MARBEC (MARine Biodiversity, Exploitation and Conservation), Parc Naturel Marin du Golf du Lion. Ces échanges ont ainsi permis d'appréhender les différentes sources de données ainsi les travaux en cours.



- **Participation aux réseaux de la connaissance et de sa valorisation**

Les travaux de l'ORB s'intègrent avant tout dans une démarche de valorisation de la connaissance et s'appuient sur les projets menés sur le territoire par les acteurs de la biodiversité. Dans cette perspective, l'ARB participe au comité de pilotage de différents projets en lien avec l'amélioration de la connaissance en région :

- la Stratégie régionale « espèces exotiques envahissantes faune », animée par le CEN Occitanie
- le Plan Régional d'Actions pollinisateurs, piloté par l'OPIE
- la méthodologie de caractérisation de l'état et du fonctionnement de la trame turquoise, animée par le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles.

Grâce à ces projets, de nouveaux indicateurs pourront voir le jour et permettre d'apporter d'autres clés de compréhension de l'évolution de la biodiversité en Occitanie.

L'ORB participe également aux différentes

réunions organisées par le réseau des observatoires de la biodiversité, piloté par l'OFB. Retours d'expériences, méthodologie, fonctionnement sont autant d'aspects abordés et partagés entre les observatoires de la biodiversité.



02//

La mobilisation citoyenne

Après avoir affirmée sa volonté d'associer plus étroitement les citoyens à sa gouvernance et ses actions, l'ARB a consolidé les outils mis en place en 2019.

Le premier exercice du mandat des Résidents de l'ARB

L'expérimentation citoyenne autour de la mise en place d'un comité citoyen, appelé « comité des Résidents de l'ARB » s'est poursuivie à travers l'exercice du mandat de fonctionnement défini en 2019.

Les Résidents ont ainsi travaillé au cours de l'année 2020 sur deux sujets :

- un sujet, proposé par l'ARB, a porté sur l'Observatoire Régional de la Biodiversité : de quelle manière l'ORB pourrait-il susciter l'intérêt et la prise de conscience du grand public des enjeux de biodiversité ?
- un sujet, proposé par les Résidents eux-mêmes : comment mettre en place et développer des projets de renaturation sur le territoire d'Occitanie ?

La situation exceptionnelle imposée par la crise sanitaire n'a pas permis de mener ces travaux sous le même format que précédemment. Afin de maintenir la dynamique engagée et le lien avec les Résidents des ateliers en ligne ont été mis en place.

Trois sessions de 2 heures ont ainsi été mises en place à distance entre les mois d'avril et juillet. Malgré des conditions d'échanges parfois difficiles ces ateliers ont permis la poursuite de travaux et le maintien de l'intérêt des citoyens pour la démarche.

Dans ces conditions, il n'a toutefois pas été possible d'accueillir de nouveaux membres, tel que cela avait été dans un premier envisagé, afin de consolider le groupe et d'en améliorer la représentativité du territoire régional.

Les Résidents ont souhaité travailler de façon concomitante sur les deux sujets retenus afin de ne pas s'enfermer sur une seule problématique.

Un regard sur les formats de communication

Concernant l'Observatoire Régional de la Biodiversité, et au vu de l'avancée de ses travaux, les Résidents ont apporté leur regard sur les différents formats d'outils de communication, afin d'identifier ceux qui leur paraissaient le plus susceptibles de susciter l'intérêt d'un public peu familier des questions ayant trait à la biodiversité.

Les formats numériques, comme les sites internet ou les vidéos courtes, semblent tout à fait pertinents grâce aux illustrations, aux chiffres-clés et aux exemples mis en avant.

Les documents écrits, de type publications, articles, fiches-indicateurs, sont par contre moins facilement accessibles à un public non averti car souvent trop techniques.

Il paraît également important de mettre en lien indicateurs et chiffres-clés avec les actions menées sur le territoire afin que les travaux de l'observatoire suscitent la prise de conscience et l'envie d'agir du plus grand nombre.

- **Un avis sur les enjeux de la renaturation**

Les Résidents ont souhaité mener une réflexion sur les enjeux de la renaturation de certains sites, en lien avec la restauration d'habitats pour les espèces autochtones. L'objectif était de mieux comprendre le processus et les enjeux de la renaturation afin de donner une vision en la matière aux instances de l'ARB et permettre que cette problématique soit davantage prise en compte sur le territoire régional.

L'ensemble de ces réflexions, alimentées par des témoignages et apports d'experts, a abouti à la rédaction d'un avis citoyen sur le sujet, mettant en avant :

- la réalisation d'un état des lieux des sites les plus impactés à renaturer en priorité selon des critères à définir (pressions subies, etc.),
- en s'inspirant de démarches existantes localement ou nationalement pour recueillir les bonnes pratiques et identifier des chemins possibles,
- en mobilisant largement les acteurs, citoyens comme professionnels, grâce à des accompagnements ciblés à plus ou moins long termes.

L'ensemble des travaux menés par le comité des Résidents de l'ARB a été présenté à l'occasion de la réunion du Comité d'orientation en septembre 2020. Ces travaux sont ainsi venus enrichir et conforter les orientations et actions engagées par l'ARB.

Malgré les circonstances particulières, les membres du comité des Résidents se sont montrés tout à fait satisfaits de la démarche. Ils ont notamment salué l'opportunité qui leur a été donnée de travailler sur les sujets en lien avec la biodiversité, et ce, quel que soit leur niveau de connaissance, leur opinion, leur profil, etc. Ils ont également exprimé le souhait de poursuivre leur implication aux côtés de l'ARB.

La naissance d'un partenariat avec GRAINE Occitanie autour de la mobilisation citoyenne en faveur des enjeux de biodiversité.

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé fin 2019, l'ARB et GRAINE Occitanie ont pu signer en octobre 2020 une convention de partenariat visant à déployer des actions de mobilisation citoyenne, à la fois diversifiées et originales permettant d'atteindre un public non sensibilisé aux enjeux de biodiversité.

Fort de la dynamique et de la puissance de son réseau d'associations engagées en région pour le développement de l'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable, GRAINE a su proposer un projet collectif et ambitieux, permettant à la fois la montée en compétence des acteurs professionnels sur le sujet de la mobilisation citoyenne, ainsi que le développement de projets innovants pour mobiliser les citoyens, susciter leur engagement en faveur des territoires et de la biodiversité.

Le partenariat entre l'ARB et GRAINE Occitanie a ainsi été établi pour une durée de 3 ans et un montant annuel de 60 000 euros.





03//

La communication

L'année 2020 a été marquée par la montée en puissance des outils de communication de l'ARB Occitanie et l'accroissement de sa visibilité.

Des actions de communication en lien avec l'actualité ont été mises en place pendant la période de confinement, à travers :

- l'envoi de la lettre d'info n°3, dès le mois de mai
- une série de posts sur les réseaux sociaux visant à sensibiliser sur « la biodiversité dans mon jardin » à partir de photos prises par les agents de l'ARB en confinement.

Les outils de communication mis en place en 2019 sont également montés en puissance progressivement.

Le site internet de l'agence a totalisé plus de 26 000 vues en 2020. Au-delà de la page d'accueil du site, les rubriques les plus visitées concernent la composition de l'équipe, les actualités, le contexte et le fonctionnement de l'agence ou encore la biodiversité en Occitanie. Les pages relatives aux Territoires Engagés pour la Nature ou à l'Observatoire Régional de la Biodiversité sont également bien fréquentées.

Enfin les outils comme l'annuaire des acteurs ou l'agenda participatif ont été bien appropriés par les acteurs du territoire, avec plus de 80 structures inscrites dans l'annuaire et plus de 100 manifestations recensées dans l'agenda au plus fort de la saison.

L'activité sur les réseaux sociaux s'est également bien développée tout au long de l'année avec près de 4 500 abonnés sur le compte LinkedIn de l'agence à fin décembre.

Quatre lettres d'informations ont été envoyées au cours de l'année de 2020, présentant les actions mises en œuvre par l'agence mais également les actualités, événements ou publications de ses partenaires. La lettre d'info de l'ARB Occitanie s'est ainsi progressivement enrichie de contributions des acteurs du territoire afin de devenir un véritable outil partenarial.

L'année 2021 va permettre de poursuivre la production des indicateurs lancés au cours de l'année 2020 dans le cadre du groupe de travail « les chiffres-clés de la biodiversité » à travers :

- la rédaction des fiches-indicateurs qui n'auront pas pu être produite fin 2020 pour les différents groupes taxonomiques,
- la finalisation et l'édition de la brochure « panorama de la biodiversité en Occitanie » qui sera diffusée au cours du premier trimestre 2021.

Un groupe de travail relatif aux milieux marins sera constitué avec les acteurs intéressés afin d'identifier les indicateurs pertinents et les données disponibles.

A la demande du bureau de l'ORB et des membres du Comité d'orientation, un travail d'état des lieux de la connaissance sur la sous-trame « vieux arbres, vieilles forêts » sera également mené. Il s'agira de recenser les différentes études et travaux menés sur cette thématique sur l'ensemble du territoire régional afin d'identifier les données et indicateurs existants mais également les lacunes.

Au vu des résultats obtenus, un groupe de travail spécifique pourrait être mis en place pour identifier de nouveaux indicateurs à mettre en place et/ou valoriser l'existant.

L'année 2021 permettra également d'expérimenter l'accompagnement de territoires souhaitant mettre en place un observatoire de la biodiversité à leur échelle. Il s'agira d'accompagner ces territoires sur le plan méthodologique et organisationnel mais également de réfléchir à l'articulation entre observatoire régional et observatoires territoriaux.



PILIER 2

Mise en réseau des acteurs



Le réseau des gestionnaires d'espaces naturels

01// Les Ateliers d'échange d'expériences

Le 16 octobre 2020 s'est tenu le 3ème atelier d'échanges d'expériences du réseau des Gestionnaires d'Espaces Naturels (réseau GEN). Celui-ci a été co-animé par l'ARB Occitanie et le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, et a rassemblé de nombreux intervenants : le Centre de ressources « espèces exotiques envahissantes », le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, la DREAL, le Syndicat Rivage, l'Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture du Gers (ADASEA 32).

Cet atelier a permis de présenter les ressources, les outils et les référents au niveau national et régional en matière d'espèces exotiques envahissantes. Il s'appuyait sur le partage d'expériences entre intervenants et participants – à travers des interventions, des retours d'expériences et des temps d'échanges. L'après-midi les participants se sont rendus sur un site géré par l'ADASEA 32 afin de percevoir plus concrètement les résultats de ces actions sur le terrain.



Cette visite de site s'est déroulée dans le Gers, au cœur de la région des étangs de l'Armagnac où l'ADASEA 32 a mis en place, depuis plus de 10 ans, des actions de surveillance, de sensibilisation et de contrôle des espèces exotiques envahissantes auprès des collectivités et des gestionnaires d'étangs.

Vingt-cinq gestionnaires de toute la région ont participé à cet atelier que nous avons eu la chance de pouvoir organiser en présentiel malgré le contexte de crise sanitaire. Ainsi, malgré les masques et les gestes barrières, cette rencontre a été pour tous un temps de respiration, de convivialité et de partage très apprécié.

02// Le Groupe de Travail « Espaces naturels et développement local »

La réalisation des vidéos argumentaires en faveur de la biodiversité a été lancée dès le mois de mai 2020. Ces vidéos visent à présenter de manière humoristique des « idées fausses » sur la biodiversité, comme « entre économie et biodiversité il faut choisir », « la biodiversité une histoire de spécialistes » ... ; qui sont ensuite contrecarrées par une contextualisation de la thématique ainsi que des interviews d'élus d'Occitanie témoignant sur leur vision de la biodiversité et des projets dans lesquels ils l'ont prise en compte.

Chacune des 5 vidéos ainsi réalisées s'appuie sur l'un des cinq grands défis de la Stratégie régionale pour la Biodiversité en Occitanie : artificialisation des sols ; résilience des milieux ; modèle de développement sans pollution et à faibles impacts ; excellence en faveur de la biodiversité et synergie entre acteurs ; mieux connaître, mieux partager pour mieux agir.

Elles ont pour objectifs de promouvoir la biodiversité auprès des élus, de leur démontrer que celle-ci constitue un atout et non une contrainte pour le développement de leur territoire mais également de faire connaître le réseau des gestionnaires d'espaces naturels en incitant les élus à se tourner vers eux, ainsi que vers l'ARB, pour les accompagner dans leur projet.



PERSPECTIVES

Au cours de l'été 2020 une enquête a été réalisée auprès des gestionnaires afin de recueillir leurs besoins et leurs attentes pour l'année 2021 et ainsi préparer la prochaine feuille de route du réseau. Dans le contexte de crise sanitaire, celle-ci a été axée sur le développement d'outils d'échanges et de rencontres numériques.

Sont ainsi prévus pour l'année 2021 :

- un cycle mensuel de webinaires par et pour les membres du réseau, le dernier jeudi de chaque mois de 9h à 10h30,
- un atelier de travail sur la prise en compte des enjeux de biodiversité dans la planification,
- un groupe de travail sur de nouveaux modes de communication auprès du grand public pour induire des changements de comportements,
- un atelier d'échanges d'expériences sur la restauration de milieux basée sur les solutions fondées sur la nature.

FOCUS

GESTION ADAPTATIVE DES AIRES PROTÉGÉES

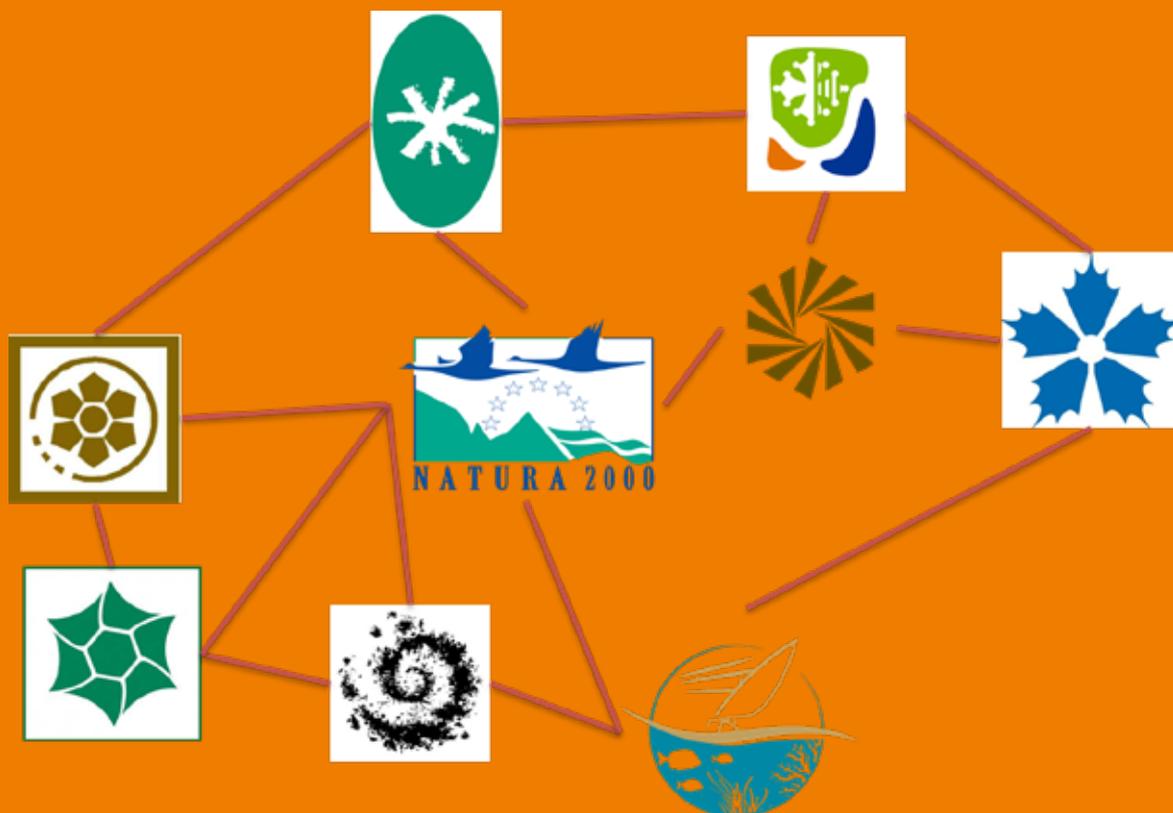
Le projet Gestion Adaptative des Aires Protégées a démarré en février 2020, sous l'impulsion de l'OFB qui souhaite s'appuyer sur des expériences régionales pour construire un projet Life intégré autour de la biodiversité.

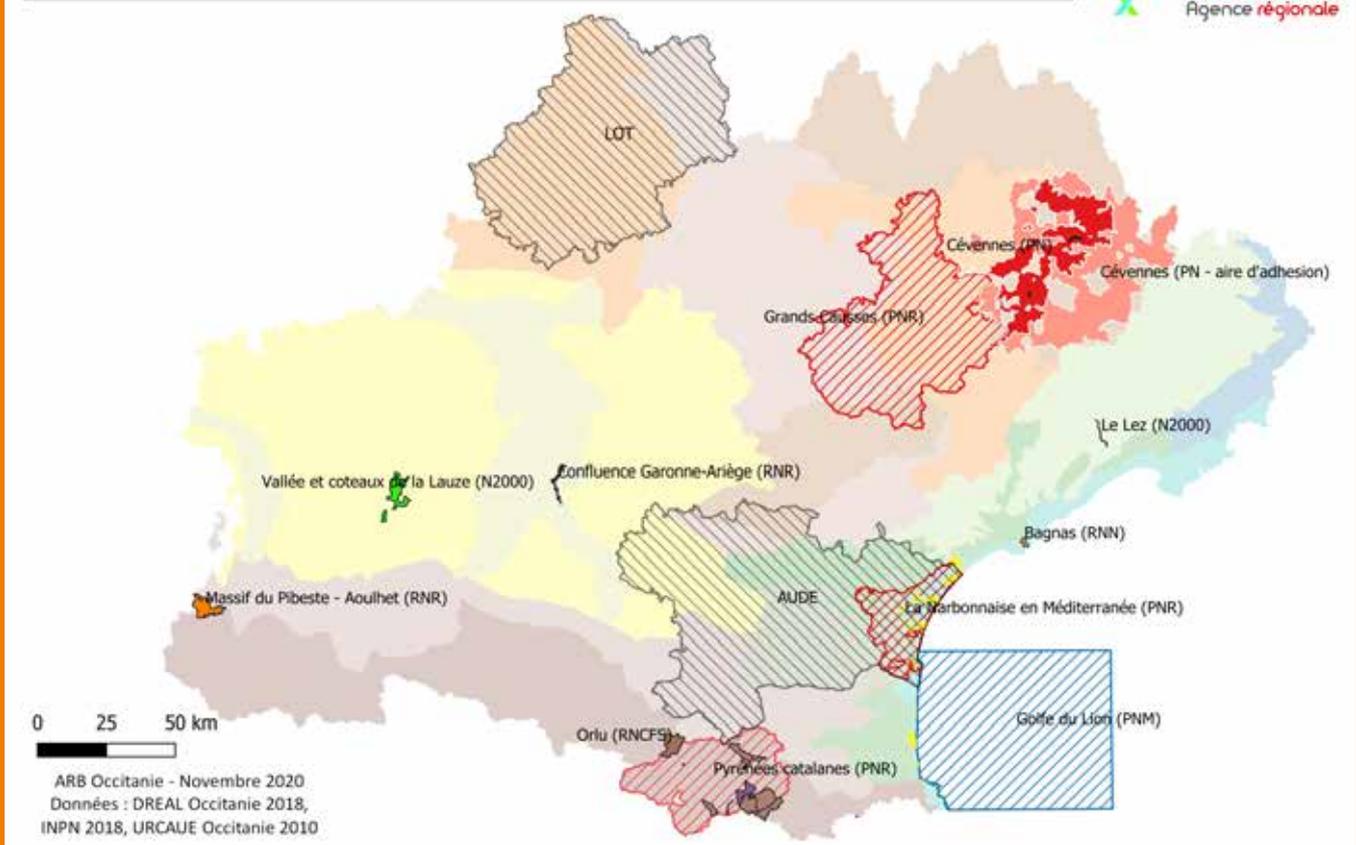
Ce projet propose de travailler sur les leviers d'amélioration de la qualité de la gestion dans les aires protégées, au service de leur meilleure intégration dans les politiques territoriales. Ce travail vise à alimenter le projet Life national comme à renforcer l'accompagnement du réseau des gestionnaires vers les objectifs de la nouvelle Stratégie des Aires Protégées (SAP).

Le projet se déroule en deux phases :

- phase 1 : bilan global sur les thématiques de la gestion et de l'intégration dans les politiques territoriales et sectorielles,
- phase 2 : partage du bilan, et approfondissement de certaines thématiques.

Le bilan a été réalisé selon une approche qualitative, par la conduite d'entretiens semi directifs avec les gestionnaires d'un panel de 13 sites, et complété par la consultation d'acteurs régionaux.





Les entretiens ont été menés dans l’objectif de caractériser les méthodes de gestion et d’amélioration de l’intégration territoriale actuellement mises en place par les aires protégées, tout en rendant compte de la diversité des situations. Ces entretiens se sont également attachés à mettre en valeur les solutions existantes comme les points de blocage.

L’approfondissement thématique a démarré par la sélection de sujets réalisés en croisant les préoccupations des gestionnaires remontées lors des entretiens, les enjeux du territoire et les objectifs de la nouvelle SAP. Les objectifs de ce travail sont de recenser les besoins des gestionnaires sur une thématique identifiée (échanges, capitalisation, formation), d’alimenter le projet national mais également la construction éventuelle d’un projet spécifique à l’Occitanie. Il s’agit également de mettre en avant les apports des aires protégées au territoire.

Un premier atelier a eu lieu fin octobre 2020, réunissant 35 participants autour de la thématique de l’ancrage territorial des aires protégées.

Les autres ateliers prévus en 2021 concerneront des thématiques variées liées aux aires protégées, allant de la qualité de la gestion à l’intégration du changement climatique, la prise en compte des sports de nature, des pratiques cynégétiques, ou encore les questionnements sur le développement des énergies renouvelables.



A group of horses of various colors (brown, white, and spotted) are grazing in a field of green grass. In the background, there is a large body of water (a lake or reservoir) and a distant shoreline with some buildings and trees under a clear blue sky. The overall scene is peaceful and rural.

PILIER 3

Accompagnement

des porteurs
de projets



Si l'année 2020 a été particulière compte tenu de la crise sanitaire et a pu freiner certains projets, les acteurs d'Occitanie n'en ont pas moins été actifs en matière d'intégration de la biodiversité dans leurs pratiques. Au lendemain des élections municipales, de nombreuses collectivités ont souhaité lancer de nombreux projets en faveur de la préservation des milieux naturels, de renaturation, de mobilisation des citoyens et des acteurs socioéconomiques.



01// Animation des dynamiques partenariales

La dimension partenariale des actions de l'ARB est primordiale pour accompagner les porteurs de projets et pour cela, en 2020, des travaux d'analyse collégiale des financements régionaux en faveur de la biodiversité ont été lancés, dans le cadre du protocole de partenariat des financeurs régionaux de la biodiversité. Ces travaux se concrétisent aujourd'hui avec le lancement d'une équipe projet spécifique autour du financement des travaux de renaturation dans le cadre du plan de relance, mais aussi, et ce tout au long de l'année, avec la contribution mutuelle aux appels à projets de chaque membre du comité des financeurs.

La feuille de route d'accompagnement des acteurs de l'ARB intègre les activités et les besoins des partenaires du comité technique dit « trame verte et bleue » (CEN LR et MP, CBN, FRC, NEO, AFAHC et Région). Afin de collaborer au sein des actions de l'ARB, une convention cadre de partenariat et un modèle de convention bilatérale par action partenariale ont pu être finalisés.

9

C'est le nombre d'appels à projets, d'appels à manifestation d'intérêt, à candidatures lancés par ses partenaires, membres du comité des financeurs régionaux de la biodiversité, auxquels l'ARB a contribué.

02// Autonomisation des acteurs

Les palettes végétales locales

La question de la plantation d'essences locales se pose de plus en plus sur les territoires, que ce soit par les aménageurs privés, les paysagistes ou les collectivités locales.

Afin de répondre à ce besoin de terrain, l'ARB Occitanie, à l'instar d'autres ARB, a souhaité développer un outil d'information sur les palettes végétales locales adaptées aux différentes zones biogéographiques constituant la région Occitanie. Cette année, un stage a été porté par l'équipe d'animation de la marque « Végétal Local » sur la définition d'une méthodologie pour l'établissement des listes d'espèces. Le travail prévu par l'ARB se voulant partenarial, il a été jugé pertinent d'attendre les résultats de ces travaux avant de lancer la dynamique de construction de ces palettes. Des premiers contacts de cadrage ont donc été lancés en fin d'année pour préparer les partenariats et les réflexions qui seront lancés en 2021.

La pollution lumineuse en Occitanie

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB) d'Occitanie, l'ARB s'est mobilisée auprès du service biodiversité et territoire de la Région pour l'accompagner dans sa réflexion concernant la lutte contre la pollution lumineuse.

L'ARB s'est ainsi positionnée comme « accélérateur de projet » auprès des services de la Région. Cette implication s'est traduite par des recherches documentaires, une analyse du contexte réglementaire, des rencontres d'experts ou encore une compréhension des besoins de terrain via l'accompagnement de la commune de Teyran (Hérault) qui souhaitait s'engager dans une démarche d'extinction de son éclairage public.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec l' élu de cette commune en charge de cette problématique ainsi qu'avec une représentante de l'association « Teyran Nature village », qui accompagne la collectivité dans cette démarche. Des échanges ont également été conduits avec certains élus des communes alentours qui avaient déjà mené ce type de d'action. L'accompagnement de l'ARB s'est aussi traduit par un appui à la rédaction des documents de présentation destinés à une future réunion publique sur le thème de la pollution lumineuse.

Le fruit de ce travail a permis aux services de la Région, d'établir une feuille de route sur le sujet. Le développement d'une cartographie de la pollution lumineuse et d'une « trame noire » à l'échelle du territoire d'Occitanie constitue le socle d'une stratégie plus large permettant aux communes de s'engager dans la lutte contre la pollution lumineuse.

Une fois les cartographies mises à disposition, l'ARB aura en charge d'en assurer la promotion auprès des collectivités et acteurs locaux. Dans un second temps, un accompagnement des partenaires régionaux sera initié par l'ARB, afin de produire des outils de communication à destination des communes souhaitant s'engager dans l'extinction de leur éclairage public.



L'intégration de la biodiversité dans les documents d'urbanisme

L'ARB a identifié parmi ses cibles prioritaires, les porteurs de documents de planification urbaine tels que les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) ou les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLU-i).

Aussi, pour mettre en place un accompagnement de qualité, répondant aux besoins de terrain, un travail d'évaluation de la prise en compte de la biodiversité dans les documents de planification a été réalisé. Ce travail a concerné les documents d'urbanisme en vigueur en 2020 et a eu pour finalité d'objectiver un certain nombre d'hypothèses sur les lacunes et les besoins de terrain.

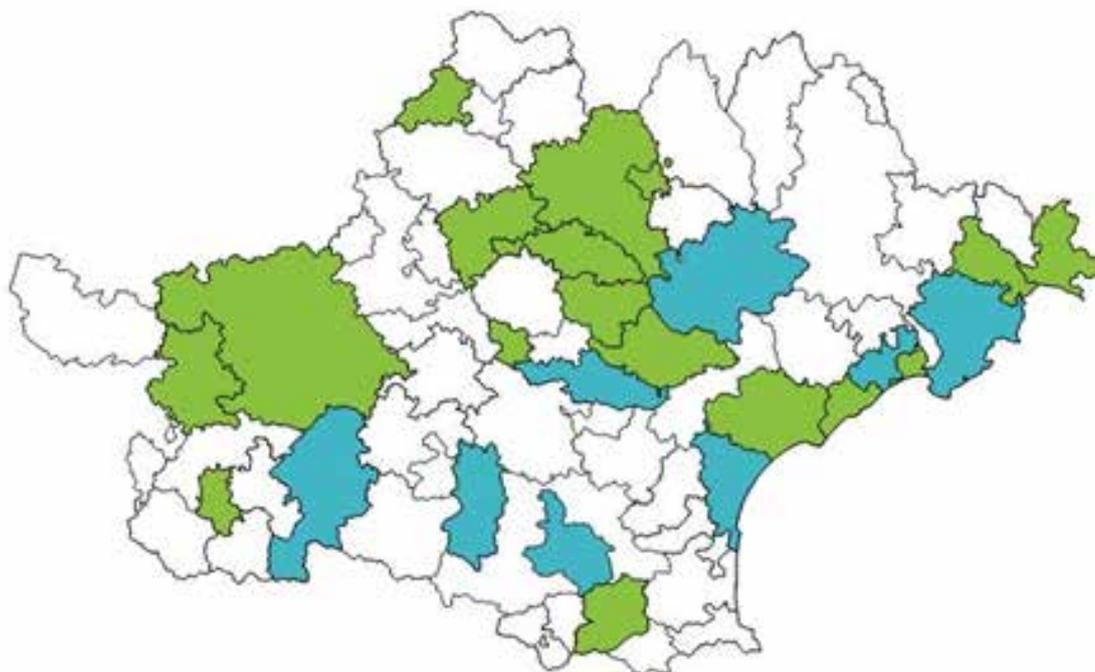
Toujours dans une volonté de coopération, un comité de suivi de ces travaux a été constitué afin d'en cadrer et partager les objectifs, les méthodes, les résultats. Ce comité a réuni la Région, l'OFB, la DREAL, les acteurs de la recherche à travers l'INRAe et le CEFE-CNRS, les agences d'urbanisme ainsi que l'Union des Professionnels du Génie Ecologique (UPGE).

Ce travail a été mis en œuvre dans le cadre d'un stage de fin d'études de Master II sur 6 mois mené par Sara Haniche et s'est poursuivi sur une grande partie de l'année 2020. Cela a concerné tout autant l'analyse des documents de SCoT et de PLU-i que l'analyse des moyens humains, techniques et financiers mis à disposition par les collectivités.

L'objectif de cette étude a été d'une part, d'identifier la réelle prise en compte de la biodiversité dans les documents de planification en vigueur et d'autre part, de déterminer les manques, freins et difficultés rencontrés par les porteurs de documents d'urbanisme, en vue de définir les besoins en termes d'outils et accompagnements sur le sujet. Cette évaluation s'est, certes, appuyée sur une analyse documentaire détaillée mais également sur une enquête auprès des porteurs de documents de planification. Les SCoT et PLU-i d'Occitanie ont donc été mobilisés pour l'exercice et 25 territoires (21 SCoT et 4 PLU-i) ont répondu à l'enquête, soit 44% du panel.

L'analyse de l'ensemble de ces données a fait émerger un certain nombre de constats, de chiffres et de préconisations à l'échelle d'Occitanie qui étaient attendus par bon nombre d'acteurs concernés par le sujet.

Certaines préconisations feront l'objet de travaux spécifiques en 2021, via des groupes de travail dédiés pour ainsi développer des outils et des accompagnements adaptés aux besoins de ces acteurs.



03// Développement des compétences

Compte-tenu de la crise sanitaire et du contexte électoral, il n'a pas été possible de mettre en place des journées de formation / sensibilisation, notamment à destination des élus locaux, sur les enjeux de biodiversité dans les territoires.



Malgré le contexte sanitaire, plusieurs interventions ont pu être maintenues à destination d'acteurs associatifs ou d'étudiants.



Journée Formation Trame noire dans le Gard



Intervention dans l'Hérault sur la thématique des trames vertes et bleues.

- Le 14 septembre, à la demande des CPIE du Gard et des Causses Méridionaux, dans le cadre de journées de formation sur la thématique des trames vertes et bleues avec une évocation du concept et sa retranscription réglementaire, des exemples de mise en œuvre ou encore des sujets à développer, comme la « trame noire ».
- Sur la même thématique, le 5 octobre à Lodève, s'est tenue une journée départementale organisée par les CPIE de l'Hérault sur le sujet de la « Biodiversité et des continuités écologiques ». La présentation, qui intervenait en préambule de la journée, a permis de dresser le cadre conceptuel et réglementaire des trames vertes et bleues.
- Le 9 décembre, aux côtés du Service Biodiversité et Territoires de la Région Occitanie dans le module de formation « Gestion de la Biodiversité » du Master 2 option « Territoires » proposé aux étudiants de dernière année de SupAgro. Cette intervention, à deux voix sur une demi-journée, a concerné l'articulation entre la construction d'une politique sectorielle telle que la Stratégie régionale pour la Biodiversité et un opérateur de mise en œuvre des politiques régionales tel que l'ARB. Ce fut l'occasion de communiquer sur le rôle, le positionnement dans le paysage institutionnel et la valeur ajoutée d'un établissement public tel que le nôtre auprès des étudiants.

04// Appui et conseil aux porteurs de projet

Les interventions de l'agence auprès des porteurs de projets sont de natures différentes et vont de la simple information ou mise en relation à des conseils pour le montage technique et/ou financier des projets. Un premier contact et l'appui à la définition d'un projet en faveur de la biodiversité peut donc déboucher sur un accompagnement plus concret et précis de la part de l'ARB.

En 2020, 38 collectivités (communes, intercommunalités, syndicats, Région, etc.) ont ainsi bénéficié de l'appui de l'ARB dans le cadre de son accompagnement au fil de l'eau, dans le cadre de sollicitations ponctuelles.

L'ARB a également accompagné 35 collectivités pour faire émerger des projets en vue de la reconnaissance « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) et d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), au côté de l'OFB. En complément de cet accompagnement, le travail des têtes de réseaux régionaux, en particulier Nature En Occitanie, le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie et l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement sur le terrain, a permis d'aboutir cette année à 47 candidatures de collectivités à la reconnaissance « Territoires Engagés pour la Nature ».

L'ARB a également apporté son appui technique au service Biodiversité & Territoires de la Région pour la rédaction de 4 avis sur la prise en compte de la biodiversité dans des projets de SCoT arrêtés. Ces avis concernent les territoires de Haute Bigorre, du Lévézou, de la Vallée des Gaves et du Piémont du Pays des Nestes.

Concernant le volet littoral, l'ARB a été mobilisée sur les travaux de la Mission Littoral animés par la Direction de la Mer de la Région Occitanie. Ce fut l'occasion pour l'agence d'apporter son expertise spécifique sur le milieu marin et littoral dans les réflexions menées sur l'aménagement du littoral face au changement climatique.

Les équipes se sont aussi mobilisées sur l'accompagnement des acteurs de l'aménagement et de la construction. Un groupe de travail restreint a été initié à l'automne 2020, en collaboration avec le service Biodiversité & Territoires de la Région, afin d'identifier les leviers d'actions permettant d'inciter les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvres à intégrer la biodiversité dans la conception et la réalisation de leurs projets. Ainsi l'ARB apporte désormais un appui et une expertise technique dans le cadre de deux actions portées par la Région : l'appel à projet Nowatt et le « Plan Bâtiment Durable ». Plusieurs rencontres avec des promoteurs ou porteurs de projets ont eu lieu fin 2020.

Parallèlement, l'ARB s'est rapprochée d'Envirobot Occitanie et a participé activement à la construction des objectifs biodiversité du référentiel Quartier Durable Occitanie (QDO) en tant que membre du comité de pilotage ainsi que du comité de validation scientifique et technique de cette démarche. Des échanges mutuels d'informations s'opèrent désormais entre les deux structures et doivent se poursuivre dans les années à venir.

Enfin, en lien avec l'initiative « Territoires Engagés pour la Nature », l'ARB a co-organisé avec l'OFB une session technique à destination des élus et techniciens pour présenter l'appel à projet « Atlas de la Biodiversité Communale » porté par l'OFB.



Des temps forts à souligner

- **Première quinzaine de septembre** : la valorisation de 8 collectivités lauréates de la reconnaissance Territoire Engagé pour la Nature, édition 2019, dont l'engagement s'est transformé en la mise en œuvre d'actions sur le terrain.



- **27 octobre** : la communauté d'agglomération de l'Albigeois organisait un atelier à destination des communes (élus et techniciens) dans l'objectif d'informer sur les leviers à leur disposition pour agir en faveur de la biodiversité ainsi que de favoriser le partage d'expériences. Lors de cet atelier, l'ARB a présenté l'initiative « Territoires Engagés pour la Nature ».



- **13 novembre** : Organisateur du Forum ACCEL' Air axé sur les solutions pour la transition écologique, le département de l'Aude a sollicité l'ARB pour une intervention dans ce cadre. Ainsi, l'ARB a présenté ses missions et plus particulièrement ses dispositifs d'accompagnement des communes aux élus et professionnels présents.



2 webinaires « Mobilisation citoyenne » et « Nature en ville » pour le réseau TEN en décembre 2020



- **8 octobre** : rendez-vous biodiversité et entreprises, co-organisé avec la fédération CINOV et la CCI Occitanie a permis la rencontre d'acteurs de la biodiversité et de directeurs d'entreprises. Intégré au salon Serviciz à Toulouse, il a abouti à la signature de la charte Entreprises Engagées pour la Nature /Act4Nature par 7 PME d'Occitanie.
- **12 novembre** : une réunion de partage d'expériences autour du montage de projet Life, destinée à nos partenaires associatifs et pour laquelle l'ARB a travaillé en partenariat avec Occitanie Europe. La création d'un cycle de réunions concernant les projets européens devrait se concrétiser en 2021.



- **4 et 11 décembre** : organisation de 2 webinaires à destination des candidats et lauréats à la reconnaissance Territoires Engagés pour la Nature, en partenariat avec le Cerema, sur les thématiques de la mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité et de la nature en ville. Ces ateliers ont rassemblé respectivement 63 et 44 participants dont une grande majorité d'élus locaux.

05//Contribution à la démarche Eviter-Réduire-Compenser (ERC)

Cette année 2020 a été principalement dédiée à la structuration du travail collaboratif entre la Région, l'Etat et l'ARB sur le sujet.

Une équipe projet « ERC » s'est donc mise en place réunissant la Direction de l'Aménagement, du Foncier et de l'Urbanisme (DAFU) et la Direction de la Transition Ecologique et Energétique (DITEE) de la Région ainsi que l'ARB pour travailler ensemble sur la mise en œuvre du Plan d'action régional ERC au travers de la construction d'une feuille de route commune. Un long travail de répartition des rôles et de prise en charge des différentes actions a largement occupé cette année, ce qui a abouti à la rédaction d'une Charte de coopération permettant de définir précisément les modalités de travail en équipe.



De façon plus opérationnelle, l'équipe dédiée de l'ARB a contribué à la construction et surtout à l'alimentation des débats du Groupe de Travail « Eviter-Réduire-Compenser dans les pratiques agricoles » qui vont se poursuivre en 2021. L'équipe ERC a également été mobilisée pour suivre les travaux de préfiguration de l'Opérateur ERC portés par la DAFU.

Les rencontres avec les acteurs concernés par la séquence Eviter-Réduire-Compenser sur l'ensemble de la région, initié fin 2019, se sont poursuivies cette année et ont permis, notamment, un premier échange avec le Groupe Régional d'Appui aux Territoires d'Occitanie (GRATOC), qui réunit les agents de l'OFB concernés par cette démarche.

L'ARB a également répondu à plusieurs sollicitations de terrain, que ce soit au travers d'échanges avec des collectivités pour répondre spécifiquement à leurs interrogations ou au travers d'interventions pour présenter ce qu'est la séquence ERC, notamment auprès du Comité de Suivi de la Cellule d'Appui Technique aux Zones Humides de la Garonne.

La question de la mise en œuvre de la séquence ERC à l'échelle de la planification territoriale a également été investiguée cette année au travers d'un stage sur la prise en compte de la biodiversité à l'échelle de la planification (cf. Partie « Autonomisation des acteurs »). Les résultats de ce travail sur le volet ERC ont apporté des éléments instructifs quant à sa prise en compte par les territoires à l'échelle de la planification.

Enfin, l'équipe ERC de l'ARB a apporté sa contribution à plusieurs projets d'échelle nationale comme la construction du projet POGES porté par l'OFB relatif à l'inventaire de sites à fort potentiel de gain écologique, tel que le demande la Loi Biodiversité ; ou encore la relecture du guide sur l'évitement rédigé par le Commissariat Général au Développement Durable.

FOCUS

« TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE » 2020



Action phare du Plan National Biodiversité, « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) est le dispositif d'engagement des collectivités au titre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et des Stratégies régionales pour la Biodiversité. Il vise à reconnaître les communes, communautés de communes, agglomérations et métropoles, dont les engagements traduisent une démarche de progrès en faveur de la biodiversité.

En Occitanie, l'initiative TEN 2020 a été pilotée par un collectif régional constitué par les services de l'État (DREAL), la Région Occitanie, l'Office Français de la Biodiversité et des agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse. L'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) Occitanie en a assuré le déploiement sur le territoire régional.

Avec ses partenaires, l'ARB Occitanie s'est attachée à bâtir un dispositif cohérent avec la Stratégie régionale pour la Biodiversité (SrB) votée en mars 2020 par le Conseil régional. Il était en effet attendu que les dynamiques et les engagements des candidats visent les objectifs suivants :

- s'organiser et établir des partenariats,
- maintenir et restaurer les espaces naturels et les continuités écologiques,
- intégrer la biodiversité dans l'aménagement,
- connaître et mobiliser autour de la biodiversité.

Parmi les dynamiques lancées par ces collectivités, on retrouve par exemple les atlas de biodiversité communale, des journées de plantations éco-citoyennes et pédagogiques, des projets de renaturation de sites comme l'effacement d'un plan d'eau, la préservation de la biodiversité nocturne avec la gestion des pollutions lumineuses, l'amélioration de l'infiltration de l'eau en ville par la désimperméabilisation ou encore l'accompagnement de l'agriculture vers l'agroécologie.

63 collectivités, aussi bien de très petites communes de moins de 100 habitants que des grandes agglomérations, constituent ainsi la communauté des TEN en Occitanie.

L'ARB partage cette expérience au sein du réseau des référents régionaux TEN animé par l'OFB à l'échelle nationale.

37

« Territoires Engagés pour la Nature » en Occitanie ont été sélectionnés en 2020.

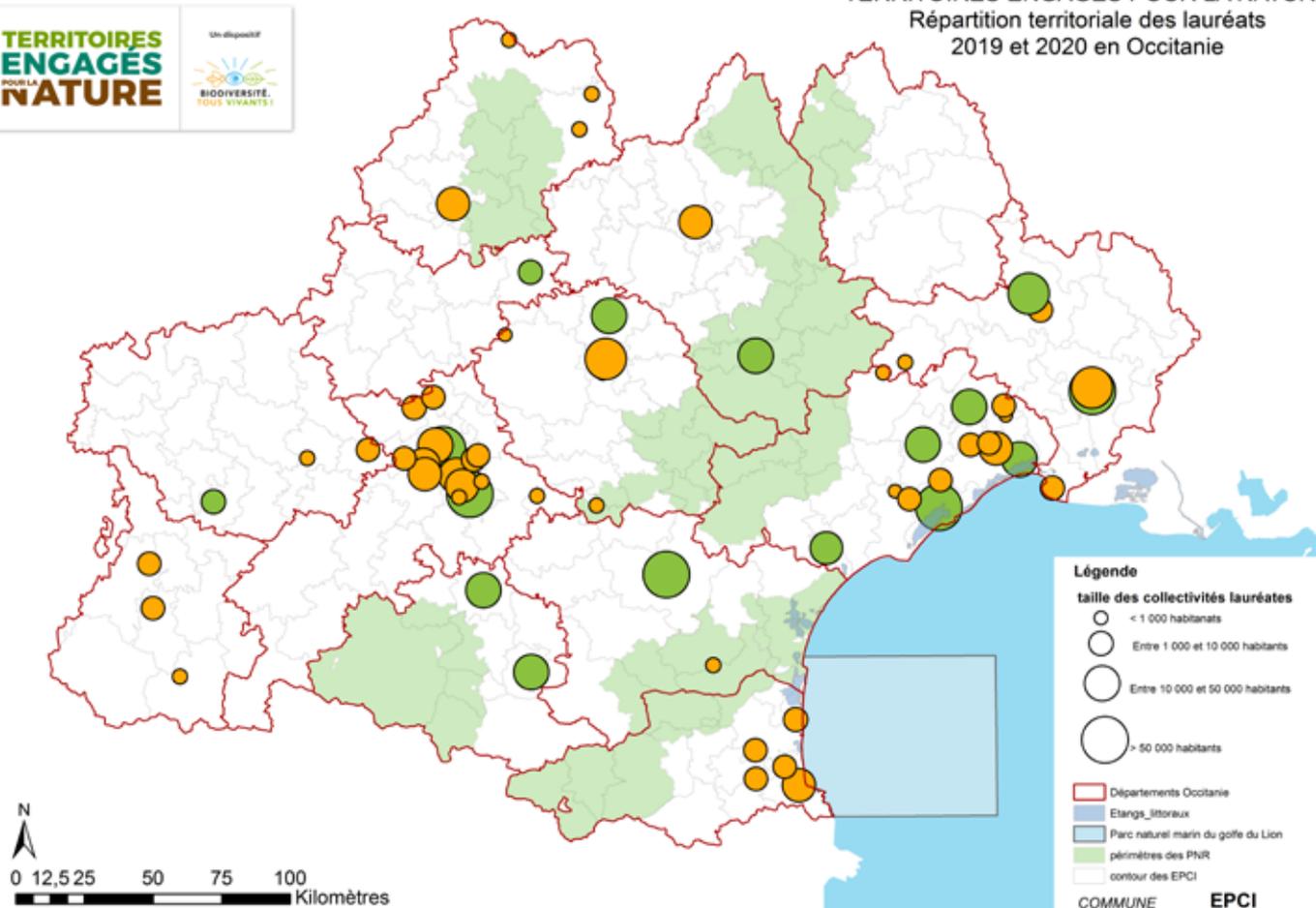
141

C'est le nombre de projets d'engagements des collectivités qui ont candidaté à l'initiative « Territoires Engagés pour la Nature », que l'ARB déploie en Occitanie.

**TERRITOIRES
ENGAGÉS
POUR LA
NATURE**

Un dispositif
pour la
BIODIVERSITÉ
TOUS VIVANTS!

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE Répartition territoriale des lauréats 2019 et 2020 en Occitanie



FOCUS

LIFE ARTISAN

Depuis début septembre 2020, l'ARB Occitanie anime le déploiement régional du projet Life intégré ARTISAN (Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation basée sur la Nature) en Occitanie.

Ce projet, porté en Occitanie avec l'appui de l'Office Français de la Biodiversité et de la Région, vise à créer une dynamique régionale sur les Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature (SAFN) pour généraliser leur recours et en permettre des mises en œuvre concrètes.

L'objectif poursuivi est de réduire la vulnérabilité des territoires face aux impacts du changement climatique (inondation, canicule, sécheresse, submersion marine, ...) en s'appuyant sur les services rendus par les milieux naturels.

Dans ce cadre, l'ARB Occitanie a pour mission d'animer un groupe de travail composé d'acteurs régionaux, de faire connaître les SAFN, de capitaliser et partager les connaissances issues d'expérimentations et du travail des 29 partenaires du projet au niveau national ainsi que d'accompagner les territoires souhaitant mettre en œuvre des SAFN. Concernant les expérimentations, la région Occitanie accueille un des 10 sites pilotes du projet ARTISAN : le PNR des Pyrénées-Ariégeoises. Celui-ci travaillera spécifiquement sur l'intérêt des SAFN pour améliorer la résilience des massifs forestiers au changement climatique.



28

structures (collectivités territoriales, établissements publics, associations, entreprise, services déconcentrés de l'Etat...) rencontrées pour présenter le projet ARTISAN et identifier des pistes de collaborations

2

interventions réalisées pour faire connaître les SAFN et leur intérêt pour s'adapter au changement climatique

10

structures identifiées et confirmées pour former le groupe de travail SAFN Occitanie

QU'EST-CE QU'UNE SOLUTION D'ADAPTATION FONDÉE SUR LA NATURE ?

Les Solutions fondées sur la Nature sont définies par l'UICN comme "les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité". Certaines d'entre elles permettent plus spécifiquement de répondre à l'enjeu de l'adaptation au changement climatique de nos sociétés : les Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature (SAFN).



PERSPECTIVES

L'année 2021 verra se poursuivre des projets ralentis en raison des confinements successifs de 2020 mais également se développer des actions structurantes pour l'accompagnement des acteurs :

Les groupes de travail constitués au cours de l'année écoulée vont se lancer dans la production d'outils notamment pour favoriser l'intégration de la biodiversité dans les documents d'urbanisme.

L'animation du Comité des financeurs visera à mieux connaître les dispositifs d'aides régionaux mais aussi à faire émaner des groupes de travail spécifiques, notamment dans le cadre du plan de relance.

Les travaux lancés avec les acteurs de la formation et l'appui en 2021 d'un.e stagiaire de l'OFB pour recenser et valoriser les formations existantes sera une base fondamentale de travail pour l'ARB et ses partenaires en vue de mieux faire connaître auprès de divers publics les métiers de la biodiversité et favoriser le développement des compétences. Dans ce sens, l'ARB prévoit également d'organiser des formations dans le cadre de partenariats.

L'initiative TEN sera relancée en 2021, avec l'appui d'un.e stagiaire de l'OFB. Le réseau des TEN s'étant développé considérablement, il s'agira aussi de le structurer, de lui proposer des échanges et rencontres, de l'animer.

L'accompagnement partenarial des porteurs de projets pourra se concrétiser dans le cadre de conventions entre pouvoirs adjudicateurs avec les membres du comité technique TVB désigné par la Région.

Concernant le Groupe de travail SAFN Occitanie, sa mise en place et son animation seront les grands objectifs du déploiement du projet ARTISAN en Occitanie pour l'année 2021.



Figure 2 : Les Solutions fondées sur la Nature représentent un concept englobant diverses approches fondées sur les écosystèmes*

Défis sociétaux



Changeement climatique



Réduction des risques naturels



Sécurité alimentaire



Santé humaine



Approvisionnement en eau



Développement socio-économique

Leviers d'actions transversaux

01//La coopération internationale

L'année 2020 a fortement impacté les dynamiques de coopération décentralisée, il s'agit même très probablement de l'activité la plus directement impactée par la crise sanitaire. Au point de voir certains partenaires, comme ceux actifs sur la solidarité internationale par exemple, avoir cessé purement leur activité ; ou de déplorer le fort ralentissement de la participation à certaines dynamiques internationales, comme le processus d'Edinburgh pour l'action des gouvernements dits « sous-nationaux » en matière de biodiversité.

Néanmoins, les travaux de l'ARB ont continué d'avancer :

- l'ARB a prolongé son implication au sein du Réseau européen ENCORE (plateforme européenne des Régions et agences régionales pour l'environnement). En collaboration étroite avec la Région, l'ARB avait programmé et préparé l'accueil pour juin 2020 d'une réunion du Comité de pilotage du Réseau ENCORE et, en parallèle, organisé un workshop européen sur le thème « biodiversité et changement climatique », l'idée étant de tenir ces deux événements en amont du Congrès de l'UICN initialement prévu en juin 2020 à Marseille. Cette rencontre pourra éventuellement être reprogrammée dans un nouveau cadre.

L'ARB a également prolongé son implication dans le comité de pilotage du Réseau ENCORE, notamment afin de contribuer à l'organisation et à la mobilisation en vue de la prochaine Conférence biennale d'ENCORE, qui aura lieu en septembre 2021 en Irlande ;



- la collaboration avec la Generalitat de Catalunya s'est renforcée, avec l'identification de sujets de collaboration (accompagnement dans la création de l'agence régionale de la biodiversité de Catalogne, suivi d'espèces sur le massif pyrénéens, collaboration dans la préservation des continuités, etc.). Certains de ces sujets très concrets font l'objet d'une collaboration directe, comme le suivi des mortalités de certaines espèces de mésofaune sur les zones transfrontalières, avec l'appui des acteurs cynégétiques côté Occitanie, comme ce fut le cas sur le Putois d'Europe en fin d'année 2020. Au vu de ces échanges, la formalisation d'un protocole de collaboration constitue désormais un objectif pour les mois à venir ;
- la coopération décentralisée initiée sur la gestion adaptative avec les gestionnaires d'aires protégées du Québec et les échanges menés en 2020 sur les grands prédateurs avec les Régions ou agences régionales scandinaves ont porté leurs fruits et s'ouvrent désormais sur des programmes de coopération qui pourront se réaliser dans les mois et années à venir.

02//Le partenariat avec les acteurs de la recherche

Structuration des partenariats avec les acteurs de la recherche

L'année 2020 a été consacrée à la rencontre des multiples structures avec laquelle l'ARB peut collaborer, que ce soit en complément ou en articulation.

Plusieurs objets sont à distinguer dans cette optique :

- plusieurs structures d'ampleur nationale ont été contactées afin de donner une plus grande visibilité aux travaux des acteurs de la recherche en région, comme pour donner une résonance plus territoriale aux travaux menés à l'échelle nationale. C'est notamment le cas de la Fondation

pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB), dont l'ARB est désormais membre du Comité d'orientation stratégique (collège des acteurs socio-politiques et relations avec le grand public), ou du CESAB (Centre de synthèse et d'analyse sur la Biodiversité), seul centre de synthèse français, porté par cette même FRB ;

- certaines structures ou entités régionales ont été contactées pour assurer une bonne représentation de la communauté régionale de la recherche dans les travaux de l'ARB, comme pour conférer une meilleure visibilité aux travaux de recherche menés en région sur la biodiversité. C'est ainsi que l'ARB a acté une collaboration avec Agropolis International (AI), visant principalement à unir nos forces dans des objectifs partagés sur nos sujets respectifs (ex. appui d'AI à l'ORB porté par l'ARB et réciproquement appui de l'ARB à l'Observatoire des saisons sur lequel intervient AI). C'est également dans cet objectif que l'ARB s'est rapprochée de l'Unité Mixte de Recherche MARBEC, à la fois pour assurer une meilleure intégration des travaux sur les écosystèmes marins dans l'ORB comme pour donner plus de visibilité à ces travaux de recherche, notamment à travers des programmes de coopération entre chercheurs et gestionnaires d'aires protégées.
- l'ARB Occitanie poursuit l'animation d'un groupe de travail ARB-recherche pour se maintenir informée des dynamiques en cours au sein de la communauté régionale de recherche sur la biodiversité - une communauté qui a été fortement impactée en 2020 dans ses activités et sa dynamique de structuration. Néanmoins, une ouverture de ce GT à de nouveaux membres, au-delà des Labex ayant intégré le groupe dès sa constitution, doit permettre d'en assurer une plus grande représentativité territoriale et thématique à l'avenir (centres de Moulis, Perpignan, etc.).

Cette dynamique s'est accélérée en fin d'année 2020 avec l'initiative Biodiv'Occ développée par la Région Occitanie et portée par l'Université de Montpellier. L'ARB jouera un rôle particulier dans ce cadre, en tant que membre du Comité d'orientation stratégique de l'initiative, notamment pour bien connecter les actions de recherche envisagées et l'activité des gestionnaires d'aires protégées en région.

Implication dans des programmes de recherche

L'année 2020 a permis de suivre ou de s'impliquer dans de nouveaux programmes de recherche à l'échelle nationale.

Il s'est notamment agi de participations au comité de suivi du projet CompAg, piloté par l'INRAE, qui s'intéresse au sujet des « offres agricoles de compensation et de la transition agroécologique ». Ce projet est en cours de finalisation.

Une intervention a eu lieu le 29 janvier à Paris dans le cadre du projet de recherche national BAUM. L'ARB est impliquée dans la déclinaison régionale de ce dispositif via l'intégration, en tant qu'expert, du projet MORPHOBIOT (Formes urbaines et MORPHologie végétales en ville pour la Biodiversité) piloté par des équipes de recherche de l'ENSA de Toulouse. Les travaux se sont lancés en début d'année 2020 par une visite des sites et des échanges entre les différents experts associés et l'équipe de recherche.

L'ARB est aussi mobilisée dans le cadre d'un comité de suivi de thèse CIFRE (CEFE-CNR/Terroiko) de J. Boileau qui s'intéresse à l'apport des outils numériques pour renforcer le volet « éviter » de la séquence Eviter-Réduire-Compenser. La thèse est en cours de finalisation.

Une intervention a par ailleurs eu lieu le 15 décembre dans le cadre d'un séminaire scientifique, qui a pris la forme d'un webinaire, organisé par l'INRAE sur les dispositifs des sites naturels de compensation (SNC). L'ARB a eu l'occasion de s'exprimer dans le cadre d'une table ronde traitant de « la place des SNC dans les politiques publiques de préservation de la biodiversité ». Une publication des actes de ce séminaire est prévue en début d'année 2022.



Le bilan financier

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	10 513,01	1 042 062,67	1 052 575,68
Titres de recettes émis (b)	6 773,61	708 412,70	715 186,31
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d= b-c)	6 773,61	708 412,70	715 186,31
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	10 513,01	1 042 062,67	1 052 575,68
Mandats émis (f)	2 507,08	630 397,50	632 904,58
Annulation de mandats (g)		719,99	719,99
Dépenses nettes (h= f-g)	2 507,08	629 677,51	632 184,59
RESULTATS DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	4 266,53	78 735,19	83 001,72
(h-d) Déficit			

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I- Budget principal					
Investissement	- 5 835,01		4 266,53		- 1 568,48
Fonctionnement			78 735,19		367 904,66
	295 004,48	5 835,01			
TOTAL I	289 169,47	5 835,01	83 001,72		366 336,18
II- Budgets des ser- vices à caractères administratif					
TOTAL II					
III- Budgets des services à caractères industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	289 169,47	5 835,01	83 001,72		366 336,18

Commentaire

Le résultat de clôture d'exécution budgétaire 2020 identifié à 366.336 € et soumis au Conseil d'administration du 27 mai 2021 doit être lu à la lumière :

- comme pour le résultat de l'exercice précédent, de l'existence du fond de roulement de l'EPCE pour un montant de 200.000 € ;
- sur les 166.336 € restant, des réservations budgétaires pour les exercices 2021 et suivants, se décomposant notamment à travers :
 - ◊ 32.000 € pour le Life Artisan ;
 - ◊ 29.000 € issus du lissage du résultat 2019 au profit de l'exercice 2022 ;
 - ◊ 6.000 € pour la finalisation du projet sur la gestion adaptative ;

Les éléments ci-dessous conduisent à l'identification d'un budget supplémentaire au budget primitif 2021 validé en conseil d'administration du 16 décembre 2020. Ce budget supplémentaire sera, au-delà des réservations budgétaires susmentionnées, mis à profit pour la réalisation des actions 2021.





MERCI

L'ARB Occitanie tient notamment à remercier Morgane Villetard et Sara Haniche pour la qualité de leurs travaux de stage déroulés au sein de l'ARB en 2020, dans un contexte pourtant délicat en lien avec la situation sanitaire.

Gageons que la qualité de leur investissement et la valorisation de leurs productions respectives aura compensé la difficulté de cet exercice réalisé en grande partie au plus fort des restrictions sanitaires.



**Agence Régionale
de la Biodiversité**

Adresse :

Hôtel de la Région
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 02

Informations :

www.arb-occitanie.fr



Contacts :

Mail : contact@arb-occitanie.fr
Tél : 04 67 17 87 46

